

Un projet initié par la Ville d'Avignon :

La Ville d'Avignon a mandaté l'Association Semailles pour créer des Jardins Partagés et pour en assurer l'animation. En 2013, la Ville d'Avignon a mis à disposition le terrain, ainsi qu'une enveloppe d'investissement de 70 000€ afin de créer ces jardins.

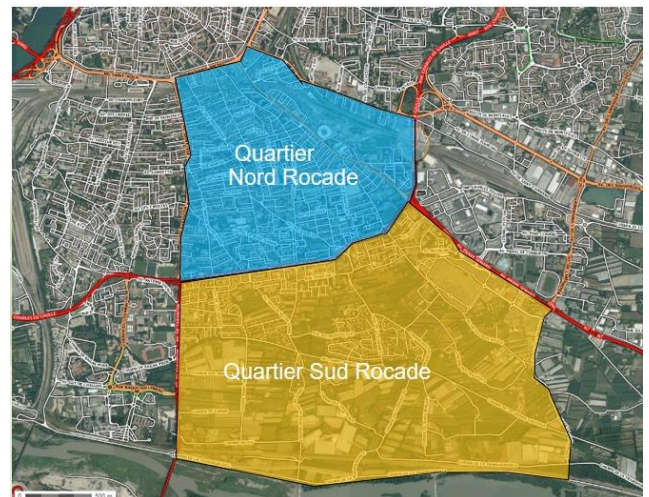
Les valeurs qui unissent les jardins partagés :

Il existe de nombreuses formes de jardins partagés : pédagogiques, familiaux, d'insertion sociale, ... Bien que différents, ils partagent tous les mêmes valeurs de **SOLIDARITE, de GESTION COLLECTIVE et de PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**. Pour les Jardins Partagés de la Darmane cela se traduit par la volonté d'avoir des jardiniers à l'image des habitants des quartiers qui l'accueillent et qui s'impliquent dans la vie et les travaux collectifs.

Les Jardins de la Darmane ont pour objectif le bien être alimentaire de ses usagers. Les parcelles ont une vocation vivrière, les productions ne peuvent pas être vendues.

Les critères d'attribution pour les parcelles individuelles sont :

- Résider dans les quartiers Nord Rocade ou Sud Rocade (voir carte ci-contre)
- Être locataire d'un logement chez un bailleur social (50% des parcelles)
- Ou bien être locataire ou propriétaire dans une copropriété privée ou une maison individuelle sans jardin cultivable (50% des parcelles)
- Accepter le règlement intérieur des jardins
- Régler la cotisation annuellement (*prix indicatif pouvant être revu en réunion des jardiniers : 170€ pour une parcelle de 120m² et 120€ pour une parcelle de 70m²*)



Les parcelles sont attribuées par tirage au sort, parmi l'ensemble des candidatures correspondant à ces critères. Seules les personnes résident sous le même foyer fiscal sont habilités à cultiver le jardin. Les candidats n'ayant pas eu la chance d'avoir été tirés au sort, seront inscrits sur liste d'attente.

S'ils le souhaitent, ils pourront participer à la vie des jardins en s'impliquant bénévolement sur les parcelles collectives ou lors des rencontres conviviales. Dans ce cas une convention de Bénévolat sera établie.

Où déposer ma candidature ?

Pour déposer sa candidature, il suffit de **retirer le formulaire** auprès des mairies Annexes Sud et Nord Rocade ou auprès de l'Association Semailles et de **l'envoyer complétée et accompagnée des justificatifs** à l'adresse suivante :

ASSOCIATION SEMAILLES – Candidature Jardins Partagés,
2 rue Maurille de Sombreuil, 84000 AVIGNON.

PERSONNE PHYSIQUE

*Champs à remplir obligatoirement

1. **Nom de famille ***

2. **Prénom ***

3. **Téléphone Fixe ou Mobile***

4. **Adresse Mail**@

5. **Adresse complète ***

.....

.....

6. Type de logement :

locataire d'un logement chez un **baillieur social**

locataire ou propriétaire dans une **copropriété privée ou une maison individuelle** sans jardin cultivable

locataire ou propriétaire dans une **copropriété privée ou une maison individuelle** avec jardin cultivable

6. Situation Familiale *

Une seule réponse possible

Célibataire

En couple

Veuf

7. Enfants à charge

Noter les noms, prénoms, et date de naissance de chaque enfant

.....

.....

.....

.....

.....

8. Situation professionnelle *

Une seule réponse possible.

Vous

En activité à temps plein

En activité à temps partiel

Retraité ou sans activité professionnelle

vosre conjoint

En activité à temps plein

En activité à temps partiel

Retraité ou sans activité professionnelle

9. Votre souhait *

Une seule réponse possible.

Souhaitez-vous une parcelle de :

70 m²

120 m²

10. Avez-vous de l'expérience *

Plusieurs réponses possibles.

- En jardinage En bricolage Autre :

11. Connaissez vous les principes de l'agriculture biologique ?

- Oui Non

12. Combien de temps par semaine pensez-vous consacrer au jardin ? *

Une seule réponse possible.

Il est rappelé que l'engagement est annuel. La fréquence peut varier d'une saison à l'autre mais la parcelle doit être régulièrement entretenue.

- Moins de 1h De 1h à 2h De 2h à 4h Plus de 4h

13. Quelles sont les thématiques de formation auxquelles vous souhaiteriez participer *

Plusieurs réponses possibles.

- L'agriculture biologique
 Les plantations (conseils, choix des végétaux, ...)
 Le compostage
 Pesticides : comment s'en passer ?
 Le potager au fil des saisons
 Cuisiner les produits de sa récolte
 Transformer et conserver les produits de sa récolte
 Autre :

14. En quelques mots pouvez-vous expliquer votre envie de jardin ? *

.....
.....
.....
.....
.....

15. Votre implication sur les jardins *

Etes-vous prêt à vous impliquer dans l'organisation des moments de convivialités :

- Oui
 Non

16. Combien de fois par mois pensez-vous pouvoir participer aux moments collectifs *

Plusieurs réponses possibles.

- Moins de 1 fois par mois (par exemple une fois tous les deux mois)
 De 1 à 2 fois par mois
 Plus de 2 fois par mois

PIECES JUSTIFICATIVES

Pièces justificatives à remettre au dépôt de candidature :

- Formulaire
- Justificatif de domicile :
 - Quittance de loyer pour les locataires des bailleurs sociaux, ou locataires de copropriétés privées**
 - Factures Eau, EDF-GDF ou Téléphone fixe pour les propriétaires,**
- Pièce d'identité du candidat et du conjoint

Date de remise du formulaire de candidature :

Signature :